



## Commission des Pratiques Diversifiées Section Futsal

Réunion du 18 juin 2019

---

**Participants :** Mrs FELTESSE, BARRUET, OUABEL, BAUCHY, QUIGNON

**Excusé :** M. WARIN

Le procès-verbal de la précédente commission est adopté.

### **Championnat :**

La commission prend connaissance du classement final et félicite le club de Lamorlaye qui termine champion et accède au championnat régional R2 sous réserve de remplir les conditions d'accèsion.

Le club de Ressons est classé second, position susceptible d'accéder également au niveau régional selon les éventuels repêchages du début de saison.

La ligue a confirmé le nombre d'équipes dans son championnat, la R1 sera composée de 12 équipes et de 30 équipes en R2.

### **Classement :**

- 1) Lamorlaye avec 42 points
- 2) Ressons avec 38 points
- 3) St Just avec 27 points
- 4) Hénonville avec 24 points
- 5) Clermont avec 21 points
- 6) Laigneville avec 19 points
- 7) Beauvais Communaux avec 19 points
- 8) Verneuil avec 10 points
- 9) Montataire FG
- 10) Senlis FG

Le challenge du fair play est dévoilé, les 2 équipes classées à la première et à la seconde place se verront attribuées leurs dotations en début de saison.

Le challenge a été réalisé sur les 6 derniers matchs, les clubs ayant eu un forfait, une note égale à la moyenne des notes des 5 autres matchs a été ajoutée.

Pour la saison prochaine, le dispositif sera reconduit selon un mode de calcul points/moyenne/match.

### **CLASSEMENT FAIR-PLAY FUTSAL 2018/2019**

Rang	Club	Points /120
1	HENONVILLE C.O.H	107
2	LAMORLAYE F.C.	102
3	BEAUVAIS COMMUNAUX	93

4	LAIGNEVILLE A.S	85
5	ST JUST ACLES FUTSAL	83
6	STADE RESSONS	86
7	CLERMONT UNITED	79
8	VERNEUIL A.S.	77
9	SENLIS A.F.C.	0
10	MONTATAIRE JADE	0

Les perspectives pour la future saison sont évoquées, la ligue désire voir se développer une compétition jeunes en U 13 et U 15 principalement.

Il est essentiel de créer une véritable culture futsal dans notre département.

Une réflexion est menée actuellement en collaboration avec la commission des jeunes du district.

Le challenge U13 sera probablement élargi pour cette catégorie et un championnat U15 pourrait éventuellement être lancé.

En seniors, les formulaires d'engagements ont été envoyés à tous les clubs avec une date limite fixée **au 20 juillet**.

La commission compte sur la rigueur des clubs pour un retour des engagements dans les délais impartis.

### **Formations :**

D BAUCHY présente les actions prévues pour la saison en matière de formations.

Pour le District, la formation « initiation futsal » est organisée sur 2 jours les 12 et 19 octobre prochain.

Pour la ligue, le module « futsal entraînement » est programmé sur 2 jours consécutifs le 25 et 26 février 2020.

Il est rappelé les **OBLIGATIONS** (D1 futsal uniquement) d'encadrement technique des clubs dès la saison 2019/2020.

Niveau d'encadrement futsal : module « initiation futsal ».

L'éducateur responsable doit être déclaré dans les 30 jours (au plus tard) après le premier match officiel de district. L'éducateur déclaré doit être inscrit sur la FMI en tant qu'Educateur Responsable et présent lors de chacune des rencontres officielles de son équipe.

Il est obligatoire de s'inscrire et assister au module « initiation futsal » pour l'éducateur déclaré

**Ces formations sont prises en charge financièrement par le District.**

### Cas particulier du club qui perd son éducateur diplômé en fin de saison :

Dérogation demandée et accordée pour le nouvel entraîneur qui n'aurait pas le diplôme requis, sous la condition de suivre la formation dans la saison

### Sanctions :

Aucune sanction financière envers les clubs en infraction.

1 point de pénalité par rencontre de championnat (après 30 jours de délai à partir du début de l'infraction) pour laquelle :

Aucun éducateur responsable n'ait été déclaré

A partir de 4 absences non justifiées de l'éducateur responsable.

### **CDA :**

Des frais d'arbitrage (20€) à la charge du club de Verneuil pour la rencontre Verneuil/Clermont n'ont toujours pas été réglés à M OUABEL.

La commission adresse toutes ses félicitations à

J FELTESSE pour sa participation à la finale du championnat de France  
P BOUREZ pour sa nomination en D1  
M HALLOU pour sa nomination en D2  
O OUABEL major en R1  
J CATOIRE, R PERREIRA et A GUILLAUME pour leurs accessions en R1  
C SELMANE pour sa nomination en ligue

Un stage de rentrée sera programmé avant le début du championnat.

Les frais d'arbitrage passeront à 45 €, la charge financière supplémentaire pourra être remboursée au club en fin d'exercice.

Conditions d'obtention du remboursement ;

- Aucun forfait sur toute la saison
- Ne pas être responsable d'actes importants d'incivilités (cartons rouges, matchs arrêtés, bagarre générale, agression arbitre et officiel, dégradation de matériel)
- Pas plus de 2 matchs reportés à la demande du club

Prochaine réunion le Mercredi 24 juillet 2019.

Le Président  
Jordan FELTESSE

Le Secrétaire de Séance  
Eric BARRUET